

Dans et autour des forêts normandes

DAFNOR

Une ordonnance de 1316 décrit le « pays ou duché de Normandie » comme l'un des plus boisés du royaume de France. La Normandie a donc une longue histoire forestière que l'on peine à imaginer de nos jours, d'autant que peu d'études lui ont été consacrées. Pourtant, de ces anciens massifs médiévaux, il reste de nombreuses forêts, dont beaucoup sont domaniales. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, associant archéologues, historiens, géographes, botanistes, forestiers, linguistes, ce projet s'attache à étudier l'interaction entre les forêts et les sociétés. Plusieurs questions animent la recherche en cours. Comment les sociétés s'approprient-elles les espaces forestiers? Comment les hommes ont-ils utilisé une ressource à portée de main et façonné leur territoire par le développement d'activités économiques particulières? Comment l'État a-t-il régulé au fil des siècles, depuis les ducs de Normandie, les richesses naturelles face à la pression humaine? Initié à l'échelle de la Normandie notamment pour mieux identifier les travaux déjà produits, le projet DAFNOR s'appuie dans un premier temps sur un espace laboratoire dans et autour de la forêt domaniale de Cerisy, entre Bayeux et Saint-Lô.



LES FORÊT NORMANDES, DES DUCS À LA RÉPUBLIQUE

En devenant propriétaires de toutes les forêts de Normandie, les ducs reprennent à leur compte un ancien droit carolingien, tout en créant un droit coutumier spécifiquement normand qui est exporté en Angleterre après la conquête de 1066. Alors que la société devient féodale au tournant des X^e et XI^e siècles, les ducs octroient à des seigneurs laïcs et des ecclésiastiques, lors de généreuses donations, soit des pans de forêts ou des bois avec leurs droits, soit les droits sur ces espaces (dîme, droit de chasse). Des les XI^e et XII^e siècles, les hommes possèdent des connaissances approfondies quant à la gestion, l'entretien et l'exploitation des forêts.

Après le rattachement de la Normandie au royaume de France en 1204, les forêts duciales deviennent royales. Dès le début du XIII^e siècle, le roi met en place une gestion de ses forêts par la création d'un corps d'officiers préposés à leur surveillance. C'est l'embryon des verderies (étendues de bois et de forêt sous la garde et la juridiction d'officiers royaux, les verdiers) qui apparaissent à partir du XIV^e siècle, avant que ne se développe un office des Eaux et Forêts. Mal-

gré cette organisation de plus en plus centralisée initiée par le pouvoir royal, la Normandie conserve pour ses forêts des droits et privilèges particuliers, figurant dans la Charte aux Normands rédigée en 1315. Au tout début du XV^e siècle, les droits et usages propres aux forêts royales de Normandie sont couchés par écrit dans un recueil appelé plus tard le *Coutumier des forêts* dit d'Hector de Chartres. En 1669, l'État promulgue une grande ordon-



Scène d'abattage d'arbres pour la construction d'une partie de la flotte du duc Guillaume de Normandie en 1066, d'après la Tapisserie de Bayeux (scène 35). Le choix d'arbres à fût droit comportant des branches assez hautes est adapté au fendage des grumes et à l'équarrissage des bordages à la hache. © Ville de Bayeux.

nance des Eaux et Forêts qui réglemente la gestion et les usages des forêts royales jusqu'à la Révolution française. Après bien des réformes, dues aux changements de régimes successifs, une administration générale des forêts se maintient jusqu'à la création de l'Office National des Forêts en 1964. En dépit des instabilités politiques du XIX^e siècle, c'est en 1861 que les premières réserves voient le jour, comme celle de la forêt de Fontainebleau.

FORÊT ET BIODIVERSITÉ

La biodiversité végétale et animale est au cœur d'une étude sur la longue durée. Déjà, vers 1400, le *Coutumier des forêts* indique les espèces sylvestres identifiées dans les forêts normandes : hêtres et chênes en sont les principales. Elles le sont toujours mais on entrevoit aussi des pommiers sauvages, des néfliers et des noyers qui viennent modestement compléter ce tableau arboré. Dès le milieu du XVII^e siècle, des visites régulières dans les massifs forestiers normands donnent lieu à des rapports détaillés qui livrent de précieuses informations sur les espèces implantées dans les divers triages. En écho aux travaux initiés par Arlette Laplace-Dolonde sur la forêt de Cerisy, qu'elle qualifie de « perle de la Basse-Normandie », une étude géobotanique peut être complétée par une approche historique fournie par les documents d'archives des XVII^e et XVIII^e siècles.

La forêt n'est pas qu'un univers végétal, elle abrite de nombreuses espèces animales, dont les plus représentatives en Normandie sont les cervidés et les sangliers, sans oublier les petits mammifères, les oiseaux forestiers et les insectes. La forêt de Cerisy, par exemple, compte plus de 1 000 espèces d'insectes, dont une endémique – le carabe doré à reflets

cuivrés – qui a justifié son classement en Réserve Naturelle Nationale. Tous ces animaux participent à l'écosystème forestier. Par sa biodiversité, la forêt a toujours constitué un véritable garde-manger pour les hommes et leurs animaux domestiques. Outre la chasse, la cueillette des fruits fournie par certaines espèces sylvestres complète l'alimentation des communautés villageoises qui vivaient à proximité des massifs forestiers. Les animaux domestiques, porcs, vaches, brebis, mais aussi chevaux, ont également largement profité des nourritures offertes par la forêt. En participant à l'équilibre agro-pastoral des milieux ruraux, les forêts ont ainsi joué un rôle essentiel dans l'élevage. Ce système agro-sylvo-pastoral a longtemps caractérisé les forêts normandes. Les droits de panage et de pâturage étaient de fait très réglementés.

GILLES DE GOUVERVILLE : UN TÉMOIN PRIVILÉGIÉ DE LA FORÊT DISPARUE DE BRIX

Des fragments du livre de raison que ce gentilhomme a tenu entre 1549 et 1562 permettent de se faire une idée de l'ancienne forêt de Brix qui couvrait le Cotentin à cette époque. Marcel Rounsard étudie les activités de Gilles de Gouberville comme officier des Eaux et Forêts et comme intervenant dans les procédures d'aliénation et de défriement en bordure de la forêt et des bois voisins.

LA RESSOURCE FORESTIÈRE

Parallèlement à la forêt nourricière, la production de bois offre une ressource de premier plan. L'exploitation des forêts pour leurs bois est séculaire, que ce soit pour en faire du combustible, afin de se chauffer et d'alimenter une industrie, ou pour en faire un matériau destiné à diverses constructions. Autour des forêts se sont développées



La forêt domaniale de Cerisy est la hêtraie atlantique la plus à l'ouest de l'Europe. Les hêtres sont accompagnés en sous-bois de houx, essence devenue rare à l'échelle européenne. Le massif forestier est classé Réserve Naturelle Nationale depuis 1976 et reconnu Site Natura 2000 pour une partie de son patrimoine naturel. © Cliché ERG.



Sabotiers au début du XX^e siècle à l'orée de la forêt de Cerisy, dans le hameau des Petits Carreaux à Littry. © Collection particulière.

des activités particulières, consommatrices de bois : des potiers, pour la cuisson de leur production, des charbonniers, des charpentiers (de maisons, mais aussi de moulins qui consommaient beaucoup de bois pour leurs fréquentes réfections), des menuisiers, des sabotiers, des tourneurs pour les objets de tous les jours... Plus largement, il s'agit d'analyser les sociétés et les espaces autour des massifs forestiers sur la longue durée.

Face à l'utilisation de la forêt pour les besoins quotidiens des sociétés environnantes, le pouvoir seigneurial et royal organise son exploitation. Dès le XIV^e siècle, les forêts normandes approvisionnent le Clos des galées de Rouen, alors seul arsenal maritime du royaume de France. Plus tard, elles contribuent comme d'autres forêts à alimenter la Marine royale. Par ailleurs, à la fin du Moyen Âge, les dégâts causés par la guerre de Cent Ans entraînent la reconstruction de nombreuses maisons, souvent en pans de bois. Très consommateur de bois, ce mode de construction conduit à renforcer le contrôle des massifs forestiers, afin d'éviter tout abus. À partir du XVII^e siècle, les forêts fournissent le combustible des forges et des verreries. Cette exploitation industrielle épuise la ressource forestière. Une gestion plus rationnelle des forêts préservant la ressource se met en

place lors des siècles suivants. Actuellement, malgré leur faible superficie, les forêts normandes occupent une filière bois active, forte de 126 exploitations forestières qui transforment plus d'un million de m³ de bois d'œuvre, d'industrie et de chauffage. Pour ce faire, l'Office National des Forêts veille au renouvellement des parcelles forestières par des traitements adaptés, qui mettent en œuvre des techniques sylvicoles variées.

DE LA FORÊT À LA MER

Entre 1718 et 1719, 3738 chênes du Bois l'Abbé, dans la forêt de Cerisy, sont abattus pour la Marine du roi. D'abord destinés à l'arsenal de Brest, ils sont finalement envoyés au Havre pour la construction de deux frégates, la *Thétis* de 26 canons et la *Méduse* de 16 canons. La *Thétis* part du Havre le 23 novembre 1722 pour les Antilles afin de combattre la piraterie. Après deux campagnes, la *Thétis* rentre à Toulon en 1729 où elle est trouvée en si mauvais état qu'il est décidé de la démolir, car irréparable, le 29 novembre 1729.

FORÊT ET CHASSE

Depuis des millénaires, la forêt et la chasse entretiennent des liens privilégiés car les forêts constituent des réservoirs à gibier de premier plan. Dès l'époque carolingienne, des zones exclusivement réservées à la chasse, appelés *breuils*, sont mises en place au profit des empereurs. Les ducs de Normandie se réapproprient ce droit carolingien : propriétaires de la plupart des forêts de la province, ils se réservent le droit d'y chasser. Mais ils peuvent aussi accorder des exemptions en offrant leur droit de chasse. C'est Charles VI, en 1396, qui le premier interdit la chasse aux « non nobles », afin d'empêcher qu'elle « ne débauche les laboureurs et les artisans de leur travail ordinaire ». Si le droit coutumier adoucit cette restriction en permettant des exceptions selon les provinces, celle-ci ne fait que s'accroître au fil du temps avec l'ordonnance de 1515 de François I^{er} qui, munie de tout un arsenal répressif, réitère l'interdiction aux roturiers de chasser mais aussi de posséder armes et pièges.

L'ordonnance de 1669, promulguée sous Louis XIV, est moins sévère vis-à-vis des roturiers (le braconnage n'est plus puni de peine de mort) et moins restrictive (les roturiers possédant fiefs, seigneuries et haute justice peuvent chasser). Mais à la veille de la Révolution, la mainmise sur la chasse par le pouvoir royal est définitive : elle n'est plus qu'un droit honorifique accordé par le roi à la seule noblesse. Ce droit exclusif est aboli à la Révolution, comme d'autres privilèges, dans la nuit du 4 août 1789. Il reste toutefois largement tributaire du droit de propriété (on ne peut chasser sur la terre d'autrui).

Il faut attendre la loi du 3 mai 1844 pour que la chasse puisse être exercée par tous, avec l'accord tacite du propriétaire. À cette époque la chasse devient populaire. En 1844, on compte 125 000 premiers détenteurs du permis de chasse qui passe à plus de 450 000 en 1900. La France est actuellement le pays d'Europe qui compte le plus de chasseurs. Des équipages de la vénerie



Célébration de la Saint-Hubert devant le cimetière de Vaubadon (Calvados), à proximité de la forêt domaniale de Cerisy. On distingue les sonneurs et le prêtre officiant ainsi que la population locale venue assister à la messe. Au-delà des clivages sociaux, la Saint-Hubert était aussi l'occasion d'une fête populaire. © Collection ERG.

à la pratique actuelle de la chasse, l'enquête est menée à partir des données d'archives, toponymiques, géographiques et iconographiques.

LOISIRS ET TOURISME DANS LES FORÊTS NORMANDES

Pour le seul département du Calvados, on compte plus de 350 000 personnes par an qui fréquentent ses forêts (d'après l'ONF et le Département). Entre loisirs et tourisme, les espaces forestiers sont des lieux de découverte, de ressourcement, de cueillette, de sport de nature. Pourraient-ils devenir, comme au pays du soleil levant, des lieux prescrits, c'est-à-dire des lieux de pratique du *shinrin-yoku* (littéralement « bain de forêt ») utilisés en médecine préventive ? Mais comment concilier la préservation de la nature et l'accueil du public ? Alors que sous l'Ancien Régime, la fréquentation des forêts est liée aux besoins des populations environnantes, elle subit actuellement la pression d'une société de loisirs et de tourisme. Pour y faire face, les pouvoirs publics (ONF, conseils départementaux, intercommunalités) ont instauré des politiques d'accueil et d'aménagement des forêts, tout en sensibilisant les visiteurs au respect de l'environnement (Maisons de la Forêt, panneaux d'information, sentiers balisés, etc.). Il faut aussi mentionner les Parcs Naturels Régionaux, dont deux sont organisés autour de grands massifs forestiers.

LA FORÊT DOMANIALE DE CERISY ET SES TERRITOIRES : UN ESPACE LABORATOIRE

Pour amorcer la recherche « dans et autour des forêts normandes », un premier espace laboratoire a été choisi. Il est centré sur la forêt domaniale de Cerisy. Massif forestier à cheval sur les départements du Calvados et de la Manche, englobé dans les structures intercommunales d'Isigny-Omaha Intercom et Saint-Lô agglomération, il constitue le plus grand espace boisé de la partie occidentale de la Normandie.

Plusieurs orientations de recherche sont en cours : étude du parcellaire forestier et de la biodiversité, cartographie et toponymie des espaces boisés, les métiers du bois, les moulins autour des forêts, les défrichements pour les forges et la



À la lisière de la forêt de Cerisy, dans le Calvados, la Maison de la Forêt est une antenne de l'Office de Tourisme intercommunal Isigny-Omaha. En concertation avec l'ONF, elle mène des actions pédagogiques auprès du public sur la faune et la flore forestières. © Cliché ERG.

Marine, les voies de circulation, les transformations rurales et agricoles contemporaines, etc.

VALORISATION

- ❑ Projet collectif de recherche (PCR) *De bois, de terre et d'eau... Patrimoine archéologique, historique et culturel autour de la forêt de Cerisy* (resp. Élisabeth Ridet-Granger), financé par le Ministère de la Culture (DRAC de Normandie - SRA) et le Conseil départemental du Calvados depuis 2015.
- ❑ Opération de formation concrétisée par une convention entre le Pôle Rural et Isigny-Omaha Intercom pour l'attribution d'une bourse de recherche à des étudiants dans le cadre de la réalisation de Masters en Histoire et en Géographie.
- ❑ Valorisation des travaux portant en particulier autour de la forêt de Cerisy par un numéro spécial de la série *Enquêtes Rurales* (« La Bibliothèque du Pôle Rural »).
- ❑ Carnet de recherche Hypothèses *Dans et autour des forêts normandes*, qui propose des ressources numériques en ligne (bibliographie, cartothèque, photothèque), des articles scientifiques, des observations de terrain.

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES :

Élisabeth RIDEL-GRANGER, LINGUISTE, CNRS - MRSH (PÔLE RURAL)
Philippe MADELINE, GÉOGRAPHE, UNICAEN, ESO ET MRSH (PÔLE RURAL)
Michel DAEFFLER, HISTORIEN, CNRS - MRSH (PÔLE ESPACES MARITIMES) ; MEMBRE ASSOCIÉ AU CREAAH

COLLABORATEURS :

Sébastien ÉTIENNE, INGÉNIEUR FORESTIER, ONF (UT MANCHE - CALVADOS)
David GARON, BIODIVERSITÉ ET ETHNOBOTANIQUE, UNICAEN, LABORATOIRE ABTE
Clément LETOR, DENDROCHRONOLOGUE, TITULAIRE D'UN MASTER 2 D'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE UNICAEN (CRAHAM)
Blandine PAREY, SOUTIEN À LA RECHERCHE, CNRS - MRSH (PÔLE RURAL)
Yves PETIT-BERGHEM, BIOGÉOGRAPHE, ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PAYSAGE (ENSP), VERSAILLES
Jean-Philippe RIOULT, BIODIVERSITÉ ET ÉTUDES CYNÉGÉTIQUES, UNICAEN, LABORATOIRE ABTE ET OUEEN

Marcel ROUPSARD, GÉOGRAPHE, UNICAEN, MRSH (PÔLE RURAL ET OUEEN)

LABORATOIRES IMPLIQUÉS :

ESPACES ET SOCIÉTÉS - CAEN (ESO, UMR 6590)
ALIMENTS - BIOPROCÉDÉS - TOXICOLOGIE - ENVIRONNEMENT (ABTE, EA 4651, UNICAEN)
HISTOIRE - TERRITOIRES - ENVIRONNEMENT (HisTeMé, EA 7455, UNICAEN)

PARTENARIATS EXTÉRIEURS :

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)
MINISTÈRE DE LA CULTURE (DRAC DE NORMANDIE - SRA)
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
INTERCOM ISIGNY-OMAHA / MAISON DE LA FORÊT ET DU TOURISME

CONTACTS :

elisabeth.ridel@unicaen.fr / philippe.madeline@unicaen.fr